

Election des représentants du personnel à la commission administrative départementale unique commune aux corps des instituteurs et des professeurs des écoles de la CORREZE







SCRUTIN DU 29 NOVEMBRE AU 6 DECEMBRE 2018

Bureau de vote électronique centralisateur du Rectorat de l'Académie de LIMOGES

Réunion du 6 décembre 2018

PROCLAMATION DES RESULTATS

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 14 novembre 2018, le bureau de vote électronique centralisateur (cf émargement joint), réuni le jeudi 6 décembre 2018, à heures , au Rectorat de l'Académie de LIMOGES proclame les résultats électoraux suivants :




<u>La Présidente</u> : Mme Valérie BENEZIT	<u>Emargement</u> 
<u>La Secrétaire</u> : Mme MASSOT Nathalie	
<u>Délégués des listes en présence ou suppléants :</u>	
SE-UNSA : M HERLIN Laurent délégué titulaire, Mme TRILLO POUGET Anne-Marie déléguée suppléante	
SNUIPP FSU : Mme RIBIERE Nathalie déléguée titulaire, Mme ROSSANDER Karine déléguée suppléante	
SGEN CFTD : Mme POINGT Delphine déléguée titulaire, Mme BUCQUET-JOURNEAUX déléguée suppléante	
FNEC FP FO : Mme BAYOL Delphine déléguée titulaire, ✓	

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

CAPD des instituteurs et prof. des écoles de la Corrèze

RÉSULTATS		du 29/11/2018 à 10h00		au 06/12/2018 à 17h00			
A. Nombre d'électeurs inscrits	A = 1 167	1. Y a-t-il eu carence ? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non		Nombre de listes présentées 4			
B. Nombre de votants	B = 673			Nombre de sièges à pourvoir P = 5			
C. Bulletins blancs ou nuls	C = 23			Quotient électoral (2 décimales)			
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D = 650			$G = \frac{D}{P} = \frac{650}{5} = 130,00$			
Désignation des syndicats ayant présenté des listes (préciser le cas échéant l'organisation interprofessionnelle de rattachement)	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (Total égal à D) V	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle de la plus forte moyenne : $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges	Nombre de sièges selon le nombre de suffrages validement exprimés	Nombre de sièges selon le nombre de candidats	Nombre d'élus titulaires par liste
SE UNSA	10	193	1	0	0	0	1
SNUipp-FSU 19 Engagé-es au quotidien	10	296	2	1	0	0	3
Sgen-CFDT Votre voix, notre action	10	136	1	0	0	0	1
FORCE OUVRIERE FNEC FP	10	25	0	0	0	0	0

Signature des membres du bureau de vote :

NOM et PRENOM	Organisation syndicale	Signature
Ribiere Nathalie SE UNSA	SNUipp	
POINGAT BAYOL Delphine	S GEN - CFDT SNUdi 19	
BENET Valérie	Président	

Paraphe des membres du bureau de vote (excepté pour la dernière page)

REPRESENTANTS DU PERSONNEL PROCLAMÉS ELUS

Corps des instituteurs et des professeurs des écoles de la CORREZE

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
	Fusion hors classe et classe exceptionnelle	Fusion hors classe et classe exceptionnelle
1	Mme RIBIERE Nathalie FSU.	Mme DELATTRE Nathalie FSU
2	M. HERLIN Laurent Unsa	M. BOUZON Christian Unsa
	Classe normale	Classe normale
1	Mme ROSSANDER Marine FSU	Mme PINEAU Françoise FSU
2	Mme BUCQUET JOURNEAUX Sgen	Mme JERRETIE Emili Sgen.
3	Mme PACAUD Angélique FSU	Mme ROUGHBAR Nadia FSU

OBSERVATIONS

La présidente :



La secrétaire :




FAIT A LIMOGES, le 11.12.2018

Les délégués de listes ou les suppléants :

Liste SE-UNSA :

HERLIN 

Liste SNUIPP FSU :

ROSSANDER 

Liste SGEN CFDT :

POINGT 

Liste FNEC FP FO :

JABERTECH 